

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- absents : 0
- procurations : 4
- ayant pris part au vote : 29
- vote pour : 29
- non-participation : 4

L'an deux mille vingt et un et le 8 décembre à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 décembre 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME. SIMON LABRIC, M. ORTIC, MME. QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME. PERROUX, M. MOLET, M. GARDE, MME CELERIER, M. BAMIÈRE,, M. COMBE, M. CADIEU, M. DOMENEGUETTY, MME FERRE, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME MAURIN, MME GRUEL, M. ESPIAU.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME JARRIGE (POUVOIR A M. PUGET), MME TOULZE (POUVOIR A MME. CELERIER), MME. CABERO (POUVOIR A MME. FERRE), M. MERLEY (POUVOIR A M. NAVARRO).

**Etaient absents excusés** :

MME. MONIQUE GUEDES est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION n°2021/103

#### **Objet : Adoption du Procès-Verbal 2021-04 du Conseil Municipal du 29 Septembre 2021**

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2021-04 rédigé suite à la séance du conseil municipal du 29 Septembre 2021.

#### **Décision**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le **14 DEC. 2021**

ID : 031-213105612-20211214-D\_2021\_103-DE

Décide :

A l'Unanimité moins 4 non-participations,

- D'adopter le Procès-Verbal N°2021-04 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 29 Septembre 2021.

*Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PÉRÉ*

*Pour le Maire  
et par délégation  
L'Adjoint au Maire*



*M. GUEDES*  
*Guedes*

- Transmis le 14 DEC. 2021  
- Affiché le 14 DEC. 2021